

Ecole primaire
Arlod
287 rue Centrale
01200 BELLEGARDE

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 07/03/2016**



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Mr SIREIX			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
Directeur de l'école - Président : Mr NOUJARRET	X		
Maire : MR PETIT		X	Mr CAMP
Conseiller municipal : Mme DE OLIVEIRA	X		Mme CLUZEL
			Mr MABILLON
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mme VERNE		X	
Mme GUERNIER	X		
Mr VERNE	X		
Mme GABUT	X		
Mr VUILLEUMIER	X		
Mme BARAGGIA	X		
Mme TOURRETTE	X		
Mme PROVENT		X	
Mme COUALLIER	X		
Mme FOUGERAT	X		
Mme BOUVET	X		
Mr NINET		X	
Un des maîtres du RASED :			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme BAJARD		excusé	
Mme BOUEZ	X		
Mme AUBRY	X		
Mr CHAOUKI		X	
Mr CROS		excusé	
Mme CURTENAZ	X		
Mme DE OLIVEIRA		excusé	
Mme DUREUIL	X		
Mr KILINC	X		
Mme POCHET	X		
Mme POIRIER	X		
VOIX CONSULTATIVE			
Principale du collège Louis Dumont : Mme Weisse			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM			
Représentant périscolaire :			
Enseignant ELCO :			

Le président, directeur de l'école
Nom : NOUJARRET Philippe
Signature

Le secrétaire, (enseignant)
Nom : VERNE Bruno
Signature

Heure de début : 18h00

Ordre du jour :

- Nouveaux projets
- Le point sur les effectifs.
- Programme de rénovation de l'école.
- Mise en œuvre du PPMS
- Mise en œuvre des NAP
- Modification du règlement par rapport au règlement départemental.
- Voyages scolaires, projets et budget école 2017.
- Informations diverses.
- Questions diverses.

I/ Nouveau projet d'école :

Présentation rapide des axes du nouveau projet d'école : la validation sera faite lors du conseil d'école du mois de juin.

Les grands axes de ce projet sont :

- Langage : maîtrise du vocabulaire et de la syntaxe.
- Parcours informatique avec une meilleure programmation sur les cycles + travail sur l'outil informatique comme lien avec les familles (blog, communication, utilisation de logiciels à la maison ...)
- Lien avec les partenaires de l'école (dont les parents) : resserrer les liens école-familles.

NB :

La nouvelle répartition des cycles implique un travail plus concerté avec le collège puisque la classe de 6^{ème} fait désormais partie du cycle 3 (qui commence avec le CM1). Nous avons déjà eu des réunions de travail en commun avec les professeurs du collège. Le problème est d'intégrer toutes les écoles du bassin bellegardien dans un projet commun.

Il est également prévu un livret scolaire unique, LSU, qui est un « livret » informatisé destiné à suivre les enfants du CP jusqu'au collège. Pour l'instant, cet outil est en cours d'élaboration et de simplification (notamment l'aspect communication aux parents).

Au collège, les parents ont accès à Pronote (permet un suivi en ligne des résultats des élèves et de la vie du collège). Une initiation à Pronote pourrait se faire dès le CM2 afin de familiariser les parents avec ce mode de fonctionnement.

II/ Le point sur les effectifs de l'école :

234 élèves actuellement : Maternelles 95 + Elémentaires 139.

Les effectifs sont en baisse encore cette année... Egalement jusqu'à 15 enfants du voyage cette année qui se sont ajoutés aux effectifs (présence plus chaotique cette année avec une sédentarisation pour l'hiver sur le secteur et vers l'ancienne piscine).

Pour la rentrée 2017 :

Pas de fermeture de classe envisagée pour l'instant! (le seuil théorique devrait être à 24.5 après fermeture) mais nous sommes à la limite..., En fin d'année seulement 20 départs de CM2 qui sont compensés par l'arrivée de 28 TPS et PS. Les enfants du voyage seront également pris en compte dans le comptage des effectifs...

Projet de répartition de 238 élèves avec des doubles niveaux l'an prochain en maternelle et en élémentaire :

TPS/PS : 11/16	27	CP :	22	CM1 :	18
PS/MS : 14/10	24	CP/CE1 : 09/11	20	CM1 :	19
MS/GS : 14/07	21	CE1/CE2 : 16/4	20	CM2 :	24
GS :	20	CE2 :	23		

Question de Mr Vuilleumier : quelle sera la répercussion du nouveau zonage de secteurs de la ville sur la taille du futur bâtiment de l'école (**voir point III**) ?

Mr Noujarret précise que l'école a un « déficit » d'une 40aine d'élèves en raison des dérogations de secteurs.

Mme De Oliveira : un nouveau zonage de la commune est prévu, qui permettra d'éviter les fermetures de classe sur la ville. Cela peut passer par des « mutations » d'enseignants d'une école sur une autre.

L'école d'Arlod ne devrait pas être touchée par ces mouvements d'enseignants.

Précision : un enfant (ou une fratrie) déjà scolarisé sur l'école ne pourra être changé d'école en cours de scolarité.

Par rapport au projet de répartition, on essaie de respecter les cycles en ne faisant pas de double niveau GS-CP et CE2-CM1...

Nous n'avons pas depuis 2 ans d'alourdissement des effectifs par classe, bien au contraire... C'était une de nos principales craintes à la sortie du RRS.

Nous devrions garder une équipe stable, ce qui est souhaitable sur notre secteur... Cette année, pas de poste à pourvoir au 1^{er} mouvement sur l'école d'Arlod !

III / Projets avec la Mairie :

« **Nouvelle école** » : Nous avons évoqué lors du conseil d'octobre les différentes possibilités à l'étude : la rénovation totale de l'existant, l'aménagement du rez-de-chaussée et du premier étage pour l'élémentaire + construction d'un bâtiment maternelle et dernière possibilité, la construction d'une nouvelle école.

Le choix définitif, devant se faire en octobre/novembre puis être soumis à un cabinet d'architecte. Avec une perspective optimiste de fin de travaux pour la rentrée 2018 ...

Mr Mabillon : l'entreprise ACS vient d'être choisie, avec un peu de retard, c'est elle qui mènera l'étude de programmation. ACS a déjà travaillé en Haute Savoie sur une dizaine de groupes scolaires.

Déroulement prévu :

- Réunion de lancement jeudi 9 mars avec les élus.
- Réunion de travail avec des représentants de l'équipe d'Arlod avant fin mars.
- Visites du site avec ACS.

- Sur la base de ces étapes préalables, l'entreprise devra proposer 3 scénarios chiffrés et quantifiés.

- Un scénario adapté sera retenu début mai et l'entreprise fera une étude chiffrée plus affinée et dressera un programme technique détaillé qui sera transmis à un architecte. Le choix d'un architecte sera fait à la rentrée prochaine.

Des réunions d'étapes auront lieu auxquelles seront associés les enseignants.

Le travail des architectes et la finalisation du projet devrait prendre 10/11 mois, plus 5 mois pour le permis de construire. Avec le temps de la construction, on peut envisager une livraison pour la rentrée 2019.

Internet dans les classes : c'est fait à l'étage, les enseignants apprécient de pouvoir se connecter dans leur classe, même si les connexions sont parfois compliquées. Intensité du signal faible et irrégulier en CE2-CM2.

Travaux de changement des serrures : En réponse à notre demande suite au confinement attentat dans le cadre du PPMS, une clé unique ouvre toutes les portes et portails de l'école.

A noter également l'installation d'une sonnette qui nous permet de fermer le portail pour une meilleure mise en sécurité des accès...

Une sonnette avec vidéophone devrait bientôt être installée (durant l'été). Un 2ème récepteur semble nécessaire (un récepteur est positionné en classe de GS, mais l'enseignant n'est pas toujours dans sa classe, notamment au moment du décroisement ou de la motricité).

La cour est de plus en plus déformée.

Nous avons notamment un problème de très grosse flaque d'eau à l'entrée de la petite cour maternelle. L'état de la cour à cet endroit pose problème.

Les bordures béton de pieds d'arbres ont été enlevées car elles devenaient dangereuses.

Le grillage commence à faiblir à plusieurs endroits, côté rue + au niveau de la rampe d'accès maternelle.

Mme Bouez : pas d'éclairage derrière l'école sur le cheminement jusqu'à la garderie et sur le parking : ce n'est pas très rassurant lorsque la nuit tombe tôt.

Problème d'un enfant blessé pendant l'hiver (incisive cassée) en raison d'une plaque de verglas. L'école a reçu une lettre avec AR de la part de l'assurance de cet enfant, mettant en cause notre responsabilité par rapport au déneigement de la cour !

L'accident a bien été signalé par les enseignants, une déclaration d'accident a été établie le jour même et les parents ont été avertis du problème immédiatement.

Rappel : le déneigement est assuré par les services de la Mairie mais il n'y a pas obligation de dégager la cour dans son ensemble : seuls les accès doivent être déblayés et il n'est pas autorisé de répandre du sel de déneigement (toxique).

Le courrier est transmis au service juridique de la Mairie.

Question du renouvellement du parc informatique dans les écoles : Le parc d'ordi et l'équipement des classes avec des vidéo projecteurs et des tablettes en maternelle ont été évoqués en réunion à la Mairie au 1^{er} trimestre.

Mme DeOliveira confirme que des dotations progressives en matériel informatique : tablettes pour les maternelles et vidéoprojecteurs en poste au-dessus des tableaux, sont prévus. Détail à voir prochainement.

IV/ Le PPMS:

Le document PPMS avait été présenté au dernier conseil d'école. Nous évoquons rapidement l'exercice de confinement attentat réalisé au premier trimestre ainsi que l'exercice d'évacuation incendie. Nous devons encore pratiquer un exercice de confinement en lien avec les risques majeurs du secteur.

Le principal problème que nous rencontrons avec maintenant 3 procédures différentes est le système d'alarme qui n'est plus adapté.

La mairie est consciente du problème même s'il n'y a pas pour l'instant d'autre système prévu mais des évolutions seront à envisager...

V / Le point sur les NAP ?

Mme Bouez : certains parents trouvent qu'il y a trop peu de choix pour les maternelles.

Certains ateliers ont dû être arrêtés faute d'inscriptions, par exemple l'activité théâtre (dommage !).

Les problèmes de communication évoqués lors du précédent C.E. ont semble-t-il été réglés.

Remarque est faite quant à la difficulté de trouver des intervenants pour encadrer les activités ou en proposer de nouvelles.

VI/ Modification du règlement de l'école :

Notre règlement doit être conforme au règlement départemental : il devra désormais mentionner que 3 exercices PPMS devront être réalisés pendant l'année, dont un exercice « intrusion / acte terroriste ». Cette modification est votée à l'unanimité par le conseil d'école et sera soumise à Mr l'Inspecteur pour validation.

VII/ Projets :

Projet « Plus de maîtres que de classes » : Lié au projet d'école, un projet PDMQDC décrit les actions menées dans les classes avec les enseignants surnuméraires qui se répartissent sur les différentes écoles de la ville. A Arlod, il est axé sur le vocabulaire, pour tous les cycles. Le projet sera consultable sur le blog de l'école.

En maternelle : mise en place d'un nouveau cahier de suivi des progrès des enfants, qui viendra remplacer le livret d'évaluation actuel. Ce cahier de suivi sera mis en place de façon effective dès la rentrée prochaine. Il aura la forme d'un classeur, dans lequel seront portés les progrès des enfants.

L'équipe a peu avancé sur les projets de fin d'année. Les deux seuls partenaires financiers de l'école sont la mairie et le SELB. 10€ / élève de part mairie + 5€ / élève de part SELB + 70€ par classe du SELB pour les sorties vertes...

VIII / Questions diverses :

L'absence de poubelle au niveau du parking est pointée, ce dernier étant souvent dans un état déplorable.

Toujours un problème de l'horaire du car de la cantine qui continue d'arriver régulièrement à 13h35, au moment de l'ouverture du portail pour les familles: cela provoque une situation trop « chaotique ».

Nous regrettons la disparition du centre social Maison de Savoie (CSMS).

Ph. Camp : les CS ont depuis longtemps été des partenaires de la ville pour assurer diverses actions liées à la politique de la ville.

En 2014, Bellegarde a été exclue de ce dispositif : la ville ne remplissait plus les critères très discutables utilisés pour mesurer la précarité des familles. Cela s'est accompagné d'une baisse des dotations à laquelle il faut ajouter la sortie du dispositif Zone d'Education Prioritaire (impactant le fonctionnement des écoles).

Cela a également conduit à la fermeture du centre social Maison de Savoie après 2 années pendant lesquelles il a été tenté, en vain, la fusion des 2 CS de Bellegarde.

La ville a donc fini par reprendre à son compte la politique d'action sociale, sans passer par les centres sociaux : projet « *Vie des quartiers* », conduit sur les Hauts de Bellegarde, à titre expérimental. Il est prévu d'étendre ce projet à l'ensemble de la ville. Une partie du personnel des CS est passée en personnel municipal (5 agents, 2 supplémentaires prochainement).

Prochain conseil d'école le 19/06/17 (Date susceptible d'être modifiée).

Proposition de finir ce conseil de manière conviviale autour d'un verre...

.../...

Heure de fin : 20h00